

**Ministry of Education**  
Financial Accountability & Data  
Analysis Branch

315 Front St. West  
11<sup>th</sup> Floor  
Toronto, ON M7A 0B8

**Ministère de l'Éducation**  
Direction de la responsabilité  
financière et de l'analyse des  
données

315, rue Front Ouest  
11<sup>e</sup> étage  
Toronto, ON M7A 0B8

**2019: EYCC07**

**NOTE DE SERVICE**  
**DESTINATAIRES :**

Directrices et directeurs généraux

**EXPÉDITEUR :**

Becky Doyle

Directrice, Direction de la responsabilité financière et de  
l'analyse des données

Division de la petite enfance et de la garde d'enfants  
Ministère de l'Éducation

**DATE:**

**30 juillet 2019**

**OBJET:**

**États financiers de 2018-19 – Programmes pour l'enfance et la  
famille – Réseaux régionaux de la langue française**

---

Vous trouverez en pièce jointe les renseignements pour remplir votre soumission des états financiers de 2018-19. La date d'échéance pour soumettre la soumission de vos états financiers est le **30 août 2019**.

La présente contient les renseignements suivants :

- Accès aux formulaires des états financiers et soumission
- Documents à faire parvenir au ministère
- Politique sur la production tardive de rapports

#### **Accès aux formulaires des états financiers et soumission**

Le rapport des états financiers sert à indiquer les dépenses de votre Agence de paiement de transfert (APT) qui couvrent le programme A525 – Développement de la petite enfance pour l'année terminée le 31 mars 2019 et constitue un rapprochement de l'allocation des fonds de l'agence et des dépenses réelles encourues.

Les APT qui reçoivent une allocation inférieure à 350 000 \$ du ministère sont tenues de remplir un formulaire d'attestation. Le formulaire d'attestation préchargé de votre APT vous sera envoyé directement par courriel.

### Documents à faire parvenir au ministère

Le formulaire d'attestation rempli doit être envoyé par courriel à l'adresse [childcarefunding@ontario.ca](mailto:childcarefunding@ontario.ca) ainsi qu'à votre analyste financier d'ici le **30 août 2019**. En plus de la copie électronique, une copie originale ou une copie numérisée *signée* du formulaire doit être également envoyée au ministère avec les documents suivants, comme indiqué dans le *Document de référence sur les pratiques administratives, les services et le financement liés aux programmes pour l'enfance et la famille de l'Ontario 2018*, dès qu'ils sont disponibles :

- **États financiers vérifiés** qui couvrent tous les programmes offerts par l'agence. Cela comprend le rapport du vérificateur et les notes aux états financiers;
- **Un tableau des revenus et des dépenses des programmes pour l'enfance et la famille** financés par le ministère de l'Éducation pour les programmes pour l'enfance et la famille (Développement de la petite enfance), préparé conformément à la méthode de comptabilité d'exercice modifiée. Ces renseignements peuvent être fournis dans l'une des façons suivantes :
  - Une note aux états financiers vérifiés
  - Un tableau des états financiers vérifiés
  - Un rapport de mission d'examen ou de vérification séparée
- **Une lettre de post-vérification produite par les vérificateurs externes** – s'il est impossible de fournir la lettre, une confirmation écrite qui en explique la raison est requise.

Les APT peuvent soumettre les documents demandés par courriel à : [childcarefunding@ontario.ca](mailto:childcarefunding@ontario.ca), ou par courrier postal.

Si vous préférez soumettre par courrier postal, veuillez faire parvenir vos documents à :

Chef  
Unité du financement des services de garde d'enfants  
Direction de la responsabilité financière et de l'analyse des données  
315, rue Front Ouest, 11<sup>e</sup> étage  
Toronto, ON M7A 0B8

## Politique sur la production tardive de rapports

Dans le cas où les états financiers ne sont pas reçus par le ministère dans les 30 jours suivant la date d'échéance du 30 août 2019, les APT peuvent faire l'objet d'une rétention de fonds qui réduira leur paiement mensuel, conformément à la politique de présentation tardive énoncée dans votre entente de service des programmes d'enfance et la famille de 2018-19. À la présentation des états financiers, le ministère reprendra le processus de paiement mensuel normal et inclura dans le prochain paiement mensuel le montant total qui a été retenu en raison du retard de la présentation.

Le ministère aimerait souligner l'importance de soumettre les états financiers de tous les APT d'ici la date d'échéance du **30 août 2019**. Nous continuerons de soutenir les APT en déposant les documents financiers en temps opportun et en s'assurant que les agences ont le soutien nécessaire pour respecter ce délai.

Pour toute question relative à cette note de service ou du processus de déclaration des états financiers, veuillez communiquer avec votre [analyste financier](#).

*Original signé par :*

Becky Doyle

Directrice, Direction de la responsabilité financière et de l'analyse des données  
Ministère de l'Éducation

C. c. :

- Jill Dubrick, Directrice, Direction de l'intégration des programmes et des services pour la petite enfance et la garde d'enfants
- Katie Williams, Chef, Direction de l'intégration des programmes et des services pour la petite enfance et la garde d'enfants
- Cheryl Chung, Chef intérimaire, Direction de la responsabilité financière et de l'analyse des données
- Conseillères en petite enfance, Direction de l'intégration des programmes et des services pour la petite enfance et la garde d'enfants
- Analystes financières et financiers, Direction de la responsabilité financière et de l'analyse des données